

Conditions générales de location

JMG Global Service

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de location (CGL) régissent toutes les locations de matériel effectuées auprès de **JMG Global Service** (ci-après « le Loueur »), que la réservation soit réalisée en ligne, par écrit, par téléphone ou directement lors de la remise du matériel.

Les CGL sont consultables en ligne et remises au Client lors de la prise en charge du matériel. Toute réservation ou prise en charge implique l'acceptation intégrale des présentes conditions.

2. Propriété du matériel

Le matériel loué demeure en tout temps la propriété exclusive du Loueur.

Le Client ne peut ni céder, ni sous-louer, ni mettre en gage le matériel sans autorisation écrite préalable.

3. Prix et paiement

Les prix sont indiqués en **CHF, TVA incluse**.

Le paiement peut être exigé :

- lors de la réservation,
- lors du retrait du matériel,
- ou selon les conditions convenues (facture).

Une **caution** peut être demandée. Elle est restituée après contrôle du matériel, déduction faite d'éventuels dommages, nettoyage ou frais supplémentaires.

4. Durée de location

La durée de location commence au moment de la remise du matériel et se termine lors de sa restitution complète et contrôlée.

Tout dépassement de la durée convenue entraîne automatiquement la facturation :

- d'une journée supplémentaire,
 - ainsi que d'éventuels frais administratifs.
-

5. Remise et restitution du matériel

Le matériel est réputé remis en parfait état de fonctionnement.

Le Client est tenu de signaler immédiatement tout défaut constaté.

Le matériel doit être restitué :

- complet,
- propre,
- avec tous les accessoires fournis,
- au lieu et à l'heure convenus.

Des frais de nettoyage, de remise en état ou de remplacement seront facturés si nécessaire.

6. Responsabilité du Client

Le Client est responsable du matériel dès sa remise et jusqu'à sa restitution.

Il assume notamment les risques :

- de perte,
- de vol,
- de casse,
- de mauvaise utilisation,
- de dommages causés à des tiers.

Tout dommage sera facturé au coût réel de réparation ou de remplacement, y compris immobilisation éventuelle du matériel.

7. Assurance

Sauf convention contraire, le matériel loué n'est pas assuré par le Loueur contre les dommages survenus durant la période de location.

Il appartient au Client de vérifier sa couverture d'assurance.

8. Utilisation du matériel

Le Client s'engage à :

- utiliser le matériel conformément à sa destination,
- respecter les prescriptions de sécurité,
- confier l'utilisation uniquement à des personnes qualifiées.

Toute utilisation non conforme engage entièrement la responsabilité du Client.

9. Carburant, consommables et batteries

Le matériel thermique doit être restitué avec le même niveau de carburant qu'à la remise.

À défaut, les frais de remplissage ainsi qu'un forfait de service seront facturés.

Les consommables (disques, abrasifs, carburant, etc.) sont à la charge du Client.

10. Annulation de réservation

En cas d'annulation :

- plus de 48 heures avant : sans frais,
 - entre 48h et 24h : 50 % du montant,
 - moins de 24h ou non-présentation : 100 % du montant réservé.
-

11. Non-restitution du matériel

En cas de non-restitution, le Loueur se réserve le droit :

- de facturer la valeur de remplacement du matériel,
 - de réclamer des dommages et intérêts,
 - et d'engager toute procédure légale nécessaire.
-

12. Droit applicable et for juridique

Les présentes conditions sont soumises au droit suisse.

Le for juridique est au siège de **JMG Global Service**, sauf dispositions légales impératives contraires.

13. Entrée en vigueur

Les présentes conditions générales entrent en vigueur à compter du 1^{er} août 2025.